Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences

FNAMS

Hauts-de-France

Produire des semences : un métier d'exigence !

La production de semences est une activité qui permet à l'agriculteur de diversifier sa production avec un intérêt agronomique et économique pour son exploitation. La production de semences est contractualisée entre un établissement semencier et un agriculteur qui s'engage à fournir des semences de qualité : identiques à la variété d'origine, indemnes de maladies, d'impuretés ou de graines indésirables et disposant d'une bonne vigueur germinative. Les semences sont ensuite commercialisées par les distributeurs d'agro-fournitures auprès des agriculteurs et autres utilisateurs de semences (espaces verts, jardiniers, grand public, etc.)

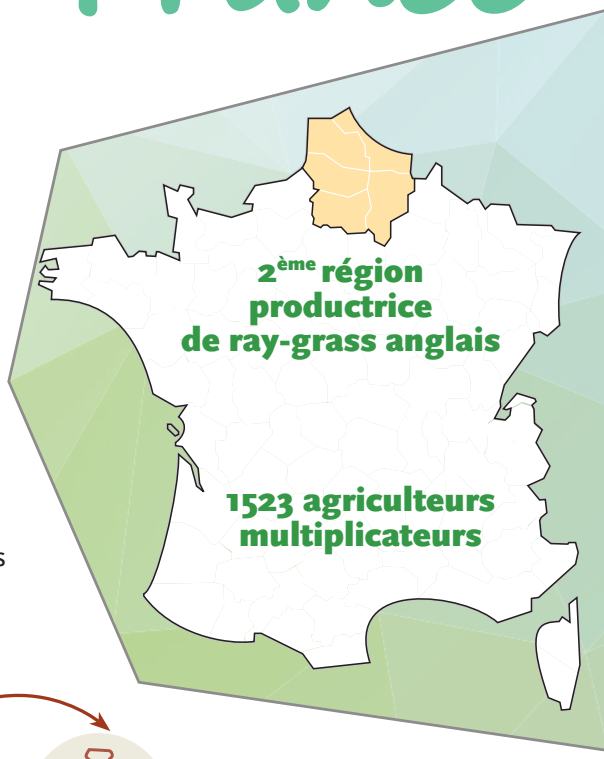

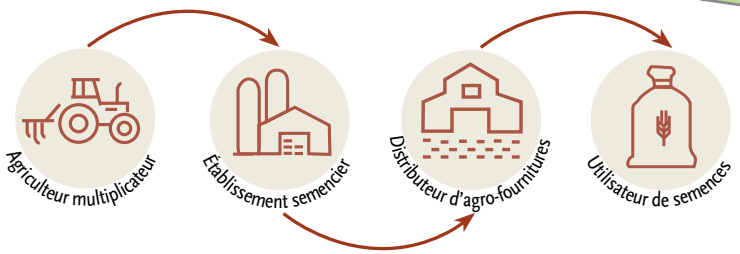

La FNAMS Hauts-de-France : une fédération de proximité, à vos côtés !

Produire des semences c'est aussi bénéficier du soutien de notre réseau d'agriculteurs multiplicateurs de semences et de l'appui de la FNAMS, institut technique de la production des semences, à l'écoute de vos besoins :

- ✓ recevez des notes techniques, réglementaires et économiques afin d'optimiser votre production
- ✓ obtenez les conseils des ingénieurs et techniciens régionaux FNAMS basés dans votre région
- ✓ accédez librement et gratuitement aux informations de vos cultures et de la filière via nos réseaux sociaux
- ✓ défendez les intérêts de la production de semences auprès des pouvoirs publics.

Un bassin de sélection et de production multi-espèces

La région Hauts-de-France bénéficie de la présence d'obtenteurs de renom que ce soit en céréales, en fourragères ou encore en plants de pommes de terre.

- **Elle représente 40% des surfaces nationales en multiplication de plants de pomme de terre, 25,5% pour les semences de lins, 14% pour les semences de céréales et 11% pour les semences de graminées. En fourragères, la région Hauts-de-France est la 2ème région productrice de ray-grass anglais avec environ 1/3 de la surface française.**
- **La taille des sociétés, la diversité des cultures, la qualité des sols et le savoir-faire des producteurs, grâce notamment aux structures coopératives et négoces et leur fonctionnement en circuit court, ont permis de préserver un réseau performant de multiplicateurs de semences de base et de semences certifiées de multiples espèces.**

Une filière semences impactante pour le développement du territoire

C'est une filière importante, structurée, créatrice de valeur ajoutée, génératrice d'emplois et qui participe à l'aménagement du territoire.

- ✓ 1523 agriculteurs
- ✓ 18 stations de sélection
- ✓ 33 usines
- ✓ 55 établissements producteurs
- ✓ 873 points de vente

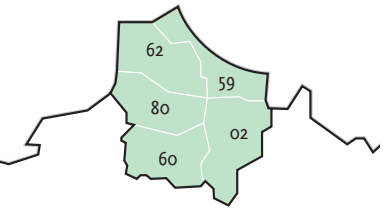

Les surfaces en multiplication de semences *- Source GNIS - Récolte 2018*

Département	Céréales	Protéag.	Fourragères et gazon	Betteraves et chic. indust.	Potagères	Oléagineux	Plantes à fibres	Total
Aisne (02)	4 504	257	470	165			1 131	6 527
Nord (59)	1 468	108	30		2	14	1 584	3 206
Oise (60)	5 911	672	601	40		20	786	8 030
Pas-de-Calais (62)	3 077	161	55	121		33	1 169	4 616
Somme (80)	4 254	437	1 793	192		57	1 332	8 069
Total (ha)	**19 218**	**1 635**	**2 949**	**518**	**2**	**124**	**6 002**	**30 448**

Vos interlocuteurs FNAMS

Les professionnels

Président : Olivier Petit
29 grande rue
80800 Bonnay
Tél : 03 22 48 03 15
sceapetit@orange.fr

Département 62
Xavier Fournier
9 rue d'Izel
62127 Tincques
Tél : 03 21 47 36 73
les-deux-tilleuls@orange.fr

Département 60
Thomas Bourgeois
21 rue de la tranchée
60240 Leglantiers
Tél : 06 84 48 17 62
tbourgeois40@orange.fr

Département 80
Olivier Petit
29 grande rue
80800 Bonnay
Tél : 03 22 48 03 15
sceapetit@orange.fr

- **Le pôle technique « Semences fourragères des Hauts-de-France »**

Sa création remonte à 2001 à l'initiative des Agriculteurs-Multiplicateurs, d'une entreprise semencière fourragère de la région, des Chambres d'agriculture de la Somme et de l'Oise. Il cherche à répondre aux spécificités locales de production de ***fourragères porte-graine*** *pour lequel, chaque année, le comité de pilotage avec la direction technique de la FNAMS définit les essais régionaux. Les résultats sont communiqués aux partenaires et aux agriculteurs multiplicateurs de semences du secteur au cours d'une réunion annuelle.*
Aujourd'hui, d'autres établissements multiplicateurs de semences fourragères ainsi que le GNIS ont rejoint le pôle technique.

La FNAMS en Hauts-de-France

Ingénieure régionale :
Charlène Buridant
Tél : 03 25 82 62 29

Animatrice régionale :
Camille Lefranc
Tél : 03 22 53 30 38

- **Les essais de la station FNAMS de Troyes et du pôle technique « Semences fourragères des Hauts-de-France »**

Une vingtaine d'essais sont implantés sur la station expérimentale de Saint-Pouange (10) ainsi que chez des agriculteurs multiplicateurs et les organismes partenaires. Ils concernent les graminées, les protéagineux, les céréales.
Parallèlement, quelques essais, concernant principalement la lutte contre les adventices sont implantés dans les conditions pédo-climatiques du bassin de production picard.

- **Les thèmes principaux**

Espèces fourragères (graminées et légumineuses) : techniques d'implantation, lutte contre les adventices, les maladies et la verse.
Autres espèces : lutte contre l'ergot, élimination des adventices en fin de cycle pour les céréales et connaissance des variétés, lutte contre les ravageurs et les adventices pour les protéagineux.

Contacts : FNAMS - 2 bis rue Jeanne d'Arc - BP 4017 - 10013 Troyes cedex - *charlene.buridant@fnams.fr* - *www.fnams.fr*
Animation régionale : FDSEA Somme - Maison des agriculteurs - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80096 Amiens Cedex 3 - *camille.lefranc@fdsea80.fr*